

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept juillet à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur ESPOSITO Fabrice, Maire, en séance ordinaire.

CONVOCACTION DU 19 JUILLET 2018			
PRESENTS (conseillers)	BARJOU Jean-Pierre PORROT Christophe MORENAS Monique WILKES Colin	TRILLES Jean-Paul MAZET Mylène BROCHEC Christian TAILLARDAT Denis	LACHEZE Marie-Renée FITZPATRICK Marion VALDATI Didier
ABSENTS EXCUSES	LALOUE Elodie	MONNEY Carine	FAVEREAU Thierry
ABSENT			
PROCURATION			
SECRETAIRE DE SEANCE	VALDATI Didier		

1 APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU (séance du 15 juin 2018)

- Le compte-rendu précédent est approuvé à l'unanimité.

2 ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire ouvre la séance du jour.

1) - Demande de subvention étude étanchéité église St Etienne :

Suite à une visite sur site, le Chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine a vivement recommandé de lancer une étude d'étanchéité des bas-côtés de l'église St Etienne. Il a par ailleurs informé les élus que la commune était éligible à une subvention de l'Etat, ministère de la culture et de la communication, au titre de l'entretien des monuments historiques, à hauteur de 30 % du montant HT de l'opération.

Cette étude a été estimée à 9 000 € HT, il convient donc de solliciter la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Aquitaine à la fois pour un appui technique et une aide financière.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide :

- D'entreprendre cette opération d'investissement,
 - Prévoir d'inscrire au budget 2019 les crédits nécessaires à cette opération pour un montant de 9 000 € HT,
 - Solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles au titre de l'exercice 2019,
 - Approuver le plan de financement suivant :
- | | |
|--------------------------------|-------------|
| * DRAC (30 % de 9 000 €) | 2 700 € HT |
| * Autofinancement | 7 560 € TTC |
- Donner tout pouvoir à M. le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de l'opération et au règlement des dépenses.

2) - Echange chemin rural lieudit Tuquet :

M. le Maire présente la demande de M. Pontreau Eric pour un échange de chemin rural sur le secteur du lieudit Tuquet. Celui-ci propose d'échanger une bande de chemin rural en bordure de ses champs contre la suppression du chemin rural qui les traverse. De plus il faudra aussi procéder à un échange avec M. et Mme Pin. M. Pontreau Eric supporterait tous les frais liés à cette transaction. Le plan cadastral des lieux est présenté au Conseil Municipal et il apparaît que dans cette demande la continuité du chemin rural ne serait pas assurée.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

- de reporter cette décision lors d'un prochain conseil,
- que la commission des chemins ruraux, composée de MM. Esposito, Porrot et Brochec, recevra M. Pontreau ainsi que M. et Mme Pin afin de discuter du projet.

3) - Questions diverses :

M. le Maire informe les élus que :

- a - M. et Mme Cadret demande à s'approprier une tombe au cimetière de Queyssel (tombe anonyme mais entretenue par leur famille). Vu l'absence d'éléments concrets permettant de leur rétrocéder la concession, M. le Maire et les adjoints ont été légalement tenus de leur donner un avis défavorable. M. le Maire donne lecture du courrier de Mme Christine Bonfanti-Dossat, Sénateur de Lot-et-Garonne, qui soutient la demande de M. et Mme

Cadret après avoir été sollicitée par ces derniers. Il conviendra de répondre à Mme le Sénateur afin de lui exposer le dossier en tout impartialité.

b – Les travaux de sécurisation de l'immeuble sis 17 rue Eugène Mazelié, dit maison Ulysse, sont terminés et le carrefour de l'Arceau a pu être rouvert à la circulation des piétons.

c – La commission finances a effectué une demande auprès du Crédit Agricole afin de compacter les emprunts que la commune a souscrits auprès de cette banque. Après consultation du Trésorier Principal, M. Bourgarel, l'opération se confirme comme peu pertinente au vu du coût du remboursement anticipé.

d – Tables gourmandes : quelques soucis avec les restaurateurs ambulants qui ne sont pas toujours satisfaits des emplacements qui leurs sont proposés. Sinon le niveau de fréquentation est plutôt positif jusqu'ici et va crescendo.

e – M. Valdati informe que suite à une réunion du SDEE47, 125 points lumineux de la commune pourrait être remplacé par des leds. Il propose de le faire au moins pour la rue principale, sachant que le SDEE47 prend en charge les travaux à hauteur de 70 %. M. Trilles rappelle que le SDEE47 doit finir la mise en lumière de la place de la Liberté. M. Barjou précise que les travaux d'enfouissement avenue de Schlierbach seront terminés en septembre après l'intervention des Telecoms.

f – M. Barjou s'inquiète des difficultés financières rencontrées par l'UNA Lauzun, et regrette de ne pas en avoir été informé plutôt. Il s'inquiète également des conséquences à terme pour le personnel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.